

# UFR des Sciences

## - Réinscription 2018/2019 -

**Vous étiez inscrit à l'Université d'Artois en 2017/2018 :**

**- Votre inscription administrative 2018/2019 s'effectuera OBLIGATOIREMENT en ligne** si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Passage en année supérieure L2, L3, LP, M1, M2
- Enjambement L1/L2, L2/L3
- Doublement L1, L2, L3,
- Doublement M1 et M2 après avis de la commission pédagogique

Accédez à la procédure d'inscription, par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), cette procédure est simple et entièrement sécurisée.

<http://ent.univ-artois.fr> et cliquez sur l'onglet «ma scolarité»



En 2017/2018 vous étiez inscrits en	Admis en 1 <sup>ère</sup> session en 2017-2018	Autres situations
Licence 1 et 2	du 06/07/2018 au 20/07/2018 du 23/08/2018 au 29/09/2018	du 16/07/2018 au 20/07/2018 du 23/08/2018 au 29/09/2018
Licence 3		
Inscription avec validation d'études ou candidature pour 2018-2019	Suivre les indications figurant sur le mail reçu après confirmation d'inscription	

**Interruption du service du 21 juillet au 22 août 2018**

**- Si vous êtes en profil formation continue** (contrat de professionnalisation) les inscriptions seront réalisées sur la chaîne d'inscription à **LENS**.

